

Condamnation de Boualem Sansal : déclare la guerre à l'Algérie, pas à la Russie, Macron !

écrit par Christine Tasin | 28 mars 2025





Boualem est âgé et malade, il souffre d'un cancer. Comment s'en sortir en prison, dans les geôles de l'Algérie archaïque et haineuse ? Il n'en sortira que les pieds devant, c'est certain. Et c'est ce que le haineux Tebboune, cette raclure mahométane veut. Assuré de ne rien risquer avec une lope comme Macron au pouvoir. Sus au guerrier Poutine pour défendre l'autre lope Zelensky, à quatre pattes devant le dictateur anti-France Tebboune. Du Macron tout craché.

C'est une condamnation à mort. Point barre. Condamnation à mort d'un Français, en Algérie, pays ennemi. Et Macron continue de faire les yeux doux à Tebboune au lieu d'envoyer nos meilleurs agents spéciaux le libérer ? Il pouvait le faire, il devait le faire, il pourrait le faire... il n'en a rien fait. Et il n'en fera rien, mort de peur à l'idée de voir les Algériens de France se lever et mettre la France à feu et à sang... Incapable d'utiliser contre eux ce qui a si bien servi contre les Gilets jaunes, les tirs de flash ball en direction de la tête, les arrestations, les canons à eau.

Comment les Français qui se réveillent et voient la dictature en marche à Paris peuvent-ils décemment se regarder dans la glace et continuer d'écouter tous les fossoyeurs du régime faire des risettes au taré de l'Elysée, entouré comme les rois fainéants de jadis de ses suceurs de babouche ?

Où est le couillu qui l'obligera à démissionner et à laisser la place à un vrai dirigeant aimant la France et les Français, prêt à se mouiller au maximum pour faire libérer, quel qu'en soit le moyen, notre Boualem Sansal ? Il est vrai qu'il est même incapable d'imposer à Tebboune de reprendre ses OQTF... Je te les mettrais bien volontiers dans un bateau direction Alger et qu'ils se démerdent... Comment ça, on n'a pas le droit ? Mais on a le droit d'emprisonner un citoyen français qui a écrit des choses qui déplaisent au grand satrape ? **Merde alors !**